

Hausse du déficit et des impôts

Une fuite oblige Michael Wilson à déposer son budget en catastrophe



Michael Wilson

Michel Vastel
de notre bureau à Ottawa

LE DÉFICIT continuera d'augmenter, à \$ 30,5 milliards, malgré des coupures budgétaires et une augmentation de \$ 14 milliards d'impôts dans les deux prochaines années. La dette coûte maintenant 35 cents pour chaque dollar de revenu du gouvernement fédéral.

Telles sont les données spectaculaires que le ministre des Finances a dû rendre publiques en catastrophe

hier soir à 22 heures, et en dehors du Parlement. Le réseau *Global-Television*, de Toronto, avait en effet obtenu le résumé officiel du budget et l'avait diffusé à 19 heures, avant la fermeture des marchés financiers de l'Ouest.

Malgré son engagement de réduire le déficit, Michael Wilson a révélé hier que celui-ci passera de \$ 29 milliards à plus de trente milliards l'an prochain. Et il sera encore au moins de \$ 28 milliards en 1990. La dette de \$ 320 milliards a coûté six milliards de dollars de plus cette an-

née à cause de l'augmentation des taux d'intérêt et, l'an prochain, 35 % de tous les revenus d'Ottawa seront engloutis en paiements d'intérêts. La dette fédérale sera alors de \$ 352 milliards et de \$ 440 milliards en 1993-94.

Cette performance décevante, qui a fait réagir les marchés de Tokyo dès la nuit dernière, n'a pas empêché le gouvernement fédéral d'être obligé de couper \$ 3,5 milliards d'ici deux ans dans ses programmes, et plus de huit milliards de dollars d'ici quatre ans.

Voir page 10 : Le budget

L'opposition exige un autre ministre et un autre budget

Michel C. Auger
de notre bureau à Ottawa

LES DEUX PARTIS d'opposition sont unanimes : il faut un nouveau ministre des Finances, une nouvelle date pour le discours du budget et un nouveau budget.

Mais le premier ministre Brian Mulroney n'a pas l'intention de demander la démission de son ministre qu'il estime victime d'un vol pur et simple des documents budgétaires.

« Ce serait inapproprié pour M. Wilson de démissionner puisqu'il n'a rien fait de mal. Il y a eu un bris de la sécurité, certains disent que c'est du

sabotage, d'autres que c'est un vol. C'est certainement une question grave et qui fait déjà l'objet d'une enquête minutieuse de la GRC », a soutenu M. Mulroney hier soir.

M. Wilson a affirmé devoir rendre publics tous les documents budgétaires en fin de soirée, hier, « pour évi-

Voir page 10: Opposition

LES POINTS SAILLANTS

(LE DEVOIR) — Voici les principales mesures fiscales qui rapporteront \$ 14 milliards au Trésor fédéral d'ici deux ans pour réduire une dette qui gruge 35 cents de chaque dollar de revenu du gouvernement :

■ Augmentation de \$ 2 milliards de la taxe de vente et de \$ 1,6 milliards des taxes d'accise sur les cigarettes (\$ 4 la cartouche) l'essence sans plomb (un cent cette année et un cent en 1990, et trois cents sur l'essence avec plomb), et l'alcool;

■ augmentation de \$ 2 milliards de l'assurance-chômage: les cotisations augmentent de \$ 1,40 par semaine;

■ augmentation de \$ 1,2 milliard de l'impôt sur le revenu des personnes à hauts revenus (jusqu'à 8 % de surtaxe pour ceux qui gagnent plus de \$ 70,000);

■ augmentation d'un milliard de dollars de l'impôt corporatif des grandes sociétés ayant plus de \$ 10 millions de capital;

■ abandon du programme national de garderies de \$ 2 milliards;

■ coupures de \$ 2,7 milliards en cinq ans sur le budget de la Défense, incluant la fermeture de 14 bases militaires et l'annulation du programme d'achats des sous-marins nucléaires;

■ coupures de \$ 1,8 milliard à l'aide au tiers monde d'ici cinq ans et réduction de l'aide de \$ 400 millions dès cette année;

■ coupure de \$ 500 millions du budget de Via Rail sur quatre ans et obligation à l'entreprise de devenir rentable et de fermer ou de vendre les lignes de transports de passagers;

■ coupures de 1 % des transferts aux provinces ou \$ 200 millions dès cette année;

■ privatisation immédiate d'Air Canada et d'Énergie Atomique du Canada.

- Un triste cafouillage —page 8
- Le dollar chute —page 5

Entente dans la construction

Hausse de 5 % pour un an

Gilles Lesage
de notre bureau de Québec

IL N'Y aura pas de grève dans l'industrie québécoise de la construction.

Prolongé d'un an avec le consentement des parties, le décret de la construction prévoit notamment : des augmentations salariales moyennes de 5 % à compter de lundi prochain, le 1er mai; l'abaissement de l'âge de la retraite de 60 à 58 ans, sans pénalité, au 1er janvier 1990; une hausse de 5 % des frais de déplacement, de chambre et pension; des avantages au titre de la santé et de la sécurité au travail.

L'entente, paraphée au terme de longues négociations intensives au ministère du Travail, prévoit en outre la création d'une commission d'enquête sur la stabilité du revenu et de l'emploi des travailleurs de la construction. Avec un mandat de 10 mois seulement, les trois commissaires qui seront nommés incessamment par le gouvernement devront mettre au point un projet de loi et de réglementation.

Voir page 10 : Construction

Ultime tentative de conciliation à la STRSM

Martin Pelchat

UNE ULTIME tentative de conciliation a été tentée hier soir dans l'espoir d'éviter la grève illimitée que comptent déclencher à partir de minuit, ce soir, les 200 employés d'entretien de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal.

Au moment de mettre sous presse, rien n'avait transpiré de cette réunion convoquée pour 20 h par le conciliateur du ministère du Travail.

La STRSM a néanmoins précisé hier quels services elle entend « idéalement » fournir pendant la grève

Voir page 10 : STRSM



Les étudiants de plusieurs universités de Pékin refusent de mettre fin, à la demande du gouvernement, à leur campagne en faveur d'une réforme politique.

Les étudiants chinois défient l'interdiction de manifester

PÉKIN (AFP, AP) — Le Parti communiste chinois est passé hier à la contre-offensive, en adoptant une ligne dure pour donner un coup d'arrêt à l'agitation dans le pays, à la faveur de deux réunions d'urgence de plusieurs milliers de ses cadres à Pékin et Shanghai. Les responsables du parti ont

décidé — à la demande expresse du numéro un chinois, M. Deng Xiaoping — d'interdire aux étudiants de Pékin de manifester ce matin sur la place Tian An Men, au cœur de la capitale chinoise, comme ils en ont exprimé l'intention. Ils ont aussi signifié qu'ils ne to-

léraient aucun rassemblement « non autorisé », et empêcheraient les étudiants de continuer à populariser leur mouvement dans les rues et dans les usines.

Plusieurs heures après la tombée de la nuit, les dirigeants étudiants de Beida, la plus presti-

Voir page 10 : Les étudiants

La Cour suprême statue aujourd'hui sur la liberté d'expression commerciale

Michel C. Auger
de notre bureau à Ottawa

LA LIBERTÉ d'expression est-elle absolue en matière commerciale et un gouvernement peut-il, sans brimer les droits des citoyens, interdire la publicité destinée aux enfants ?

C'est la question à laquelle doit répondre ce matin la Cour suprême du Canada quand elle reviendra pour la seconde fois en moins de six mois sur la liberté d'expression en matière

commerciale dans la cause du fabricant de jouets Irwin Toys qui conteste deux articles de la loi québécoise sur la protection du consommateur.

Entendue par la Cour en même temps que la désormais célèbre affaire *Chaussures Brown* qui devait déclarer inconstitutionnelles les dispositions de la loi 101 sur l'affichage, le jugement de ce matin est attendu avec beaucoup d'impatience dans le monde de la publicité.

Ainsi, les fabricants de cigarettes

et de boissons alcoolisées ainsi que les professionnels qui font l'objet de restrictions nombreuses dans leur publicité voient dans la décision Irwin Toys l'occasion pour la Cour suprême d'ouvrir la porte à une levée des restrictions auxquelles ils doivent vivre.

Déjà, la Cour d'appel de l'Ontario s'est fondée sur la décision rendue par la Cour d'appel du Québec dans Irwin Toys pour lever l'interdiction faite aux dentistes ontariens de faire de la publicité. À l'origine, en 1980, Ir-

win Toys contestait les articles 248 et 249 de la Loi sur la protection du consommateur en affirmant que l'interdiction de toute publicité destinée aux enfants de moins de 13 ans constituait une législation déguisée des provinces dans un champ de compétence fédérale, puisqu'elle visait essentiellement la publicité télévisée.

Avec l'entrée en vigueur de la Charte des droits et libertés en 1982, Irwin Toys a ajouté à sa cause la dimension de la liberté d'expression,

Voir page 10 : La Cour

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE BUREAU d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), loin de cacher au public les faits sur les dangers des déchets toxiques, a pour première responsabilité de « bien informer la population ». Il doit donner au public les informations les plus transparentes possibles.

Tel est le rappel à l'ordre qu'a servi hier le ministre de l'Environnement, Lise Bacon, à l'intention du président de ce bureau, Victor Goldbloom qui, lui, estime que trop d'information risque de saper la confiance et augmenter les attentes de la population.

Interrogée hier à l'Assemblée nationale par l'opposition qui reprenait des informations publiées par LE DEVOIR, Mme Bacon a insisté à trois reprises sur cette responsabilité, précisant qu'il ne s'agissait pas d'une ingérence de sa part que de rappeler ce devoir au BAPE.

En deux jours, c'était la deuxième fois que Mme Bacon adressait des remontrances à M. Goldbloom. Mardi, elle lui rappelait que s'il avait à se plaindre de l'absence de fonds pour mener à bien l'enquête qui lui a été confiée sur les déchets dangereux, il n'a qu'à s'en prendre à lui-même. Il n'avait qu'à aller défendre son dossier au Conseil du trésor,

avait-elle dit, ce que le ministre-président de cet organisme, Daniel Johnson, a redit hier.

Selon les informations publiées hier matin par LE DEVOIR, Mme Bacon avait déjà indiqué à M. Goldbloom son désir au cours du mois de mars de voir le BAPE s'attacher à bien informer le public sur le dossier des déchets dangereux. Elle lui écrivait alors pour lui demander de remettre au gouvernement un rapport préliminaire. M. Goldbloom lui envoyait le 12 avril une lettre personnelle et confidentielle où il faisait état de considérations stratégiques quant à la nécessité de bien informer le public.

Les propos tenus hier par Mme Bacon indiquent que celle-ci n'apprécie pas l'attitude réservée que veut adopter M. Goldbloom dans la réalisation de ce mandat d'enquête qui lui a été confié dans la foulée de l'incendie de BPC de Saint-Basile-le-Grand.

Le BAPE a toute « la latitude d'agir suivant le mandat que nous lui donnons », a fait valoir la ministre qui dit ne pas avoir « à dicter les faits et gestes du BAPE ». Celui-ci ne devra pas prendre ombrage toutefois du fait que le ministre pourra poser des gestes avant que le rapport d'enquête ne soit complété.

Lorsque l'enquête menée par le commissaire aux incendies sur l'accident de Saint-Basile sera complétée,

Voir page 10 : Bacon

AUJOURD'HUI

Shamir: plan chambranlant

Quatre-vingt personnalités des Territoires occupés ont rejeté hier le projet israélien de tenir des élections en Cisjordanie.

Page 7

L'assemblée d'Air Canada est populaire

Une foule particulièrement nombreuse d'actionnaires a assisté à la première assemblée publique du transporteur. Page 15

MICRO CONTACT
425, BOULEVARD DE MAISONNEUVE, OUEST, MONTRÉAL

Une affaire de succès
288 9450 & 288 9167

• Québec: 418 683 1444 & 659 7490 • Lévis: 418 835 1444
• Trois-Rivières: 819 378 9180 • Chicoutimi: 418 545 7925
• Montréal: 514 288 9167 & 288 9450 • Sept-Îles: 418 962 2255
• Hull: 819 778 2788

À l'échelle de la province

... nous sommes partout pour vous aider

Micro Contact et les relations à la clientèle.

Notre souci de l'excellence se reflète aussi dans une sélection judicieuse de produits de très haute qualité tel l'ordinateur Macintosh™ de Apple® qui allie puissance et facilité d'utilisation. Qu'il s'agisse d'édition, de traitement de texte, de planification ou de comptabilité, l'ordinateur Macintosh™ de Apple® est l'outil que vous recherchez. Demandez à tous ceux qui nous connaissent. Ils vous confirmeront cet esprit de service qui nous anime depuis plus de cinq ans.

Micro Contact et Apple Canada sont fiers de vous offrir des rabais pouvant aller jusqu'à 1000\$, à l'achat de certains équipements de marque Apple. Venez nous voir!

(cette offre se termine le 31 mai 1989)



Concessionnaire autorisé

Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer, Inc. Macintosh est une marque de commerce de Apple Computer, Inc.

LE BUDGET WILSON

Le récit d'une fuite digne des romans d'espionnage

Un informateur anonyme a livré à Doug Small le «scoop» de sa vie

OTTAWA (PC) — Le tout s'est déroulé selon la tradition des meilleurs romans d'aventure ou d'espionnage.

Doug Small, le chef du bureau du réseau Global à Ottawa, a dit qu'il avait reçu un appel téléphonique anonyme à son bureau hier; son interlocuteur lui communiqua alors certains détails du budget que le ministre Michael Wilson devait lire aujourd'hui.

« C'était l'un de ces appels anonymes que tout journaliste rêve de recevoir une fois dans sa carrière ».

Small a précisé que son informateur anonyme s'est montré très précis en ce qui a trait aux hausses de taxes et aux coupures des dépenses qui devaient établir le déficit fédéral à 30,5 milliards pour 1989-1990.

Small s'empressa d'entrer en onde pour communiquer l'information privilégiée qu'il avait reçue.

Le journaliste, un vétéran de l'écrit et de la télévision, a raconté ensuite que sa source l'avait rappelé pour lui demander s'il voulait une copie du résumé du budget, un document qui donnait l'essentiel des intentions du ministre Wilson.

Small s'entendit avec son interlocuteur pour le rencontrer à une station-service. Il fit la description de son automobile de façon à ce que l'autre puisse la reconnaître mais l'individu lui précisa qu'il le connaissait déjà. « On se serait cru dans un roman de John Le Carré » déclara-t-il lors d'une conférence de presse imprévue. « L'homme s'approcha de mon auto alors que je baissais la glace électrique et me dit: « Je crois que j'ai ce que vous cherchez ».

Doug Small, qui était accompagné de son épouse à cet étrange rendez-vous, dit que l'homme lui tendit le document et qu'ils échangèrent un sourire.

Plus tard, devant les caméras du réseau Global, le journaliste fit voir le document en question aux téléspectateurs lors de diverses interruptions de la programmation régulière.

Small, qui est originaire de Gull Lake en Saskatchewan, dit qu'il n'a pas versé d'argent à l'homme. « J'ai une bonne idée de qui il s'agit, même s'il ne s'est pas identifié et que je ne lui ai pas demandé son nom. Il avait



Doug Small

l'air d'un digne représentant de... » Le journaliste s'est interrompu avant d'aller plus loin.

Le journaliste de Global a déclaré qu'il était conscient de la peine qu'il allait causer au ministre Wilson en publiant des extraits du budget.

« J'aime beaucoup M. Wilson. Mais je préfère encore les bonnes nouvelles exclusives » a-t-il conclu.

Bourassa sympathise avec Wilson et refuse de commenter

« SYMPATHISANT » avec Michael Wilson, le premier ministre Robert Bourassa et son ministre des Finances, Gérard-D. Lévesque, ont préféré attendre à aujourd'hui avant de commenter le budget fédéral.

C'est ce qu'a fait savoir en leur nom hier soir le directeur des communications du premier ministre, Ronald Poupart. « Il y a trop d'information imprécises et incomplètes pour commenter ce soir », disait-il.

Entre autres avec les paiements de transferts, ajoutait M. Poupart. Et il faut faire des calculs pour l'assurance-chômage. Le gouvernement du Québec est un gros employeur. Il faut voir combien ça nous coûte ».

Le président de la CSN, Gérald Larose, estime pour sa part que les extraits du budget dévoilés hier confirment « la vision conservatrice de l'économie canadienne, c'est-à-dire un transfert systématique des impôts sur le revenu sur la consommation, ce qui est une taxe très régressive », dit-il.

« Cela confirme la trajectoire de M. Wilson depuis quatre ans: faire porter sur les petits avantages de charges », continue M. Larose, pour qui la seule bonne nouvelle est jusqu'à présent l'abandon du programme des sous-marins.

Guy Chartrand, président de Transport 2,000, un organisme voué à la défense et à la promotion du transport en commun, s'inquiétait de l'avenir de Via Rail, qui sera privé de \$500 millions en quatre ans.

« On peut supposer facilement que Via devra couper le quart ou le tiers des services actuels », dit-il. Ces coupures n'épargneront que quelques routes secondaires, pense M. Chartrand, et pourraient priver Via de deux millions de ses six millions de passagers.

Qui dit coupures de service dit coupures de personnel, note M. Chartrand, et « Montréal risque d'être encore plus touchée que les autres, parce que 55 % des employés de Via au Canada sont au Québec et particulièrement dans la métropole ».

Pierre Ippersiel, président de l'Association des manufacturiers canadiens, parlait d'un budget annonçant de « bonnes et de mauvaises nouvelles ». Une des mauvaises, dit-il, est l'importance du déficit, plus élevé que prévu.

La hausse de l'impôt des sociétés? « On s'y attendait, dit-il. Il fallait un effort de tous les contribuables dans le sens de contribuer davantage, et nous devons apporter notre contribution au même titre que tous les citoyens canadiens ».

Le directeur général de la FTQ, M. Fernand Daoust, s'est dit consterné par l'annonce de restrictions importantes au réseau ferroviaire Via Rail annoncées dans le budget du ministre des Finances Michael Wilson.

La question de Via Rail tient particulièrement à coeur à la FTQ qui a mis sur pied un front commun du rail au Québec pour assurer la survie de la compagnie.

Dans un autre ordre d'idée, M. Daoust s'est réjoui de l'abandon de la décision d'acheter des sous-marins nucléaires.

Le budget fait chuter le dollar canadien

Michel Lefèvre

LES FUITES de documents budgétaires ont rapidement créé des remous sur les marchés monétaires asiatiques et européens. Le dollar canadien a rapidement perdu plus d'un demi cent en matinée sur le marché de Tokyo. La devise canadienne qui avait terminé la journée d'hier à 84,10 cents à Toronto cotait 83,54 cents à la pause de midi sur le marché japonais.

Selon les premières réactions des analystes financiers, ce n'est pas le contenu comme tel du budget, mais bien les fuites qui pèsent émotivement sur les marchés. Toutefois, on est unanime à dire que le déficit budgétaire de \$30,5 milliards annoncé par le ministre des Finances, M. Michael Wilson, aura des effets extrêmement négatifs sur l'ensemble des marchés monétaires et boursiers au cours des prochains jours.

Selon M. Richard Carter, économiste en chef de la Banque Nationale, les marchés boursiers et financiers anticipaient un déficit de l'ordre de \$27 milliards, \$26 milliards pour les plus optimistes. « Il est clair, prédit M. Carter, que les opérateurs financiers vont perdre confiance dans l'économie canadienne et que le dollar continuera de chuter, tout comme les marchés boursiers ».

Et si la Banque de Canada veut maintenir un dollar canadien fort, il est fort probable que les taux d'intérêt vont continuer de monter à court terme, risquant par le fait même d'entraîner l'économie dans une récession plus sévère que prévu.

M. J. Pearce Bunting, président de la Bourse de Toronto, a dit tard hier soir, que le marché torontois devrait normalement ouvrir ses portes ce matin comme prévu. « Je n'ai rien vu dans ce budget qui me forcerait à fermer le plus important marché canadien de valeurs mobilières. » Si tel est le cas, il serait surprenant de voir la Bourse de Montréal agir dans le sens contraire.

« Toutefois, a dit M. Bunting, je vais vérifier toutes les transactions effectuées en fin de séance pour m'assurer que les fuites se sont produites trop tard pour permettre une possible manipulation des actions ».

Du côté des gens d'affaires, la Chambre de commerce du Québec s'est montré extrêmement déçu par la situation que crée les fuites budgétaires. Extrêmement déçu également par le fait que le déficit augmente de plus de \$1 milliard alors qu'elle souhaitait que celui-ci soit ramené au seuil des \$25 milliards pour assainir la situation économique canadienne.

« Ceci est un signe non équivoque que notre situation d'endettement et les coûts qui en résultent sont encore plus sombres que nous ne l'imaginions. Nous étions prêts à nous serrer la ceinture, précise M. Louis Arsenault, président de la chambre provinciale, mais pour de meilleurs résultats ».

Le plus important groupement de gens d'affaires du Québec s'explique mal par ailleurs que le ministre ait annoncé si longtemps à l'avance sa taxe de vente et en ait fixé le niveau à 9 %. « Ceci est de nature à amener des distorsions importantes au chapitre des transactions taxable d'ici à ce que cette taxe soit réellement mise en application ».

« Le présent niveau de déficit, poursuit la Chambre du Québec, ne permettra sûrement pas de réduire les taux d'intérêt à court terme. Ni à moyen terme d'ailleurs avec l'introduction de la taxe de vente en 91 ».

Dans le vent.



Le Cabriolet 944 S2

PORSCHE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LE CABRIOLET 944 S2 A MOTEUR 3 LITRES, VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE PORSCHE

Soyez enfin libéré
Cessez de fumer



Un triste cafouillage

C'est tout le processus budgétaire qu'il faut vite repenser

EN QUELQUES heures hier, le Parlement et le peuple canadiens ont été témoins d'une série d'exploits, de gaffes et de précédents. L'incroyable préparation (ou « conditionnement ») psychologique des derniers mois a été bousculée en une apparition à la télévision de deux minutes d'un journaliste anglophone. Et en un rien de temps, les marchés financiers, à commencer par Tokyo, ont sanctionné à leur façon le dénouement d'un psychodrame qui a échappé à ses stratèges.

Personne ne sort grandi de cette soirée d'excitation brouillonne. À défaut d'un examen attentif d'un budget dont on ne connaît encore que les grandes lignes, un certain nombre de considérations doivent être énoncées, qui aboutissent toutes à la nécessité de moderniser un processus budgétaire devenu archaïque et stérile.

Peu importe les circonstances à la faveur desquelles un journaliste du réseau Global a réussi à mettre la main sur un résumé du budget du ministre des Finances, l'entreprise dans sa forme actuelle n'a plus de sens.

Jouer au chat et à la souris en cette fin de siècle où l'informatique et les télécommunications défient l'entendement, c'est vouloir maintenir une tradition au détriment du gros bon sens élémentaire. C'est aussi prendre des risques incroyables en regard des enjeux que comporte un budget d'État. Il faut dire adieu aux sacro-saintes traditions britanniques et revenir sur le plancher des vaches. La liste des incidents analogues, ces dernières années, est trop imposante pour qu'on s'accroche aveuglément à une fiction dépassée.

Comme s'il fallait s'entêter dans le ridicule, les

deux partis d'opposition ont préféré dramatiser encore davantage un incident inquiétant, mais de plus en plus prévisible. En refusant le rappel de la Chambre, les leaders libéral et néo-démocrate ont « joué avec les jouets » de notre régime parlementaire. Flairer l'occasion de profiter de la déconfiture du ministre des Finances et du gouvernement, cela s'entend. Mais s'enfermer dans une attitude négative au moment où les marchés financiers laissent tomber leur verdict, c'est confondre politique et partisanerie.

Quant au ministre des Finances, il a tenté de minimiser les dégâts et de sauver les meubles, si ce n'est la face. À défaut de pouvoir lire son budget devant la Chambre, il s'est adressé directement aux Canadiens. C'est une curieuse façon d'affirmer la souveraineté populaire, mais il s'agissait vraisemblablement de la solution du dernier recours.

Au delà de toute cette tragi-comédie, un fait doit être retenu. C'est l'écart considérable entre ce qui nous avait été annoncé par une foule de paraboles et de menaces, et un budget qui ne paraît pas devoir renverser les montagnes.

La tradition — encore elle ! — oblige le ministre des Finances à étreindre des chaussures, le jour de la lecture de son budget. La tradition a tout de même du bon, car elle mène à la seule conclusion possible dans les circonstances : on a vécu hier une soirée de « bottines ». Malheureusement, ce sont les citoyens de ce pays qui feront les frais de cette marche forcée.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Pitié pour les débutantes !

De l'urgence de débloquent l'accès aux emplois d'infirmière

TOUTES les études réalisées ces dernières années sur le malaise qui sévit chez les infirmières, et plus spécialement dans les hôpitaux, pointent dans une même direction. Les difficultés manifestes qu'éprouve le milieu hospitalier à attirer et à retenir un nombre suffisant de diplômées en techniques infirmières — phénomène que l'on désigne parfois sous le nom de « pénurie » — tiennent à deux causes qui conjuguent leurs effets dévastateurs et bloquent l'accès aux emplois d'infirmière.

Une première cause se trouve dans les compressions budgétaires imposées aux établissements ou, de façon plus générale, dans l'ensemble des contrôles visant à freiner le rythme d'augmentation de leurs dépenses. Ces mesures ont amené les gestionnaires hospitaliers à utiliser leurs ressources de la façon la plus économique possible. Dans cette foulée, les hôpitaux ont révisé la composition de leurs équipes soignantes en limitant le nombre d'employées régulières, à temps complet ou à temps partiel, et en augmentant le recours à du personnel occasionnel. Dans un contexte de restriction budgétaire, l'hôpital retrouvait ainsi la marge de manoeuvre qui lui faisait défaut pour affronter, sans coûts exorbitants, les fluctuations de la demande de services.

La seconde cause tient à l'évolution des conventions collectives qui, à petits pas au fil des années, a accumulé les avantages consentis au personnel régulier, accessibles sur la base de l'ancienneté. Ces petits gains portent sur une foule de sujets, dont l'expansion considérable des possibilités d'absence : vacances, congés personnels, congés parentaux et, surtout, congés sans solde accordés automatiquement sur demande. Tout cela se traduit aujourd'hui par des besoins de remplacement absolument inouïs, entraînant la constitution d'une liste de rappel dont la gestion est devenue un véritable cauchemar. Sans parler des incohérences attribuables à la règle d'ancienneté universelle qui fait qu'une infirmière régulière à temps partiel en chirurgie sera dépêchée comme remplaçante en pédiatrie, et vice versa.

« On ne pourrait imaginer aucune entreprise de technologie de pointe, telle Canadair ou Bombardier, devant remplacer son personnel qualifié 30 % du temps ouvrable ! » lit-on dans un mémoire de l'Association des hôpitaux du Québec. C'est pourtant le cas en milieu hospitalier. En outre, les deux phénomènes — composition des équi-

pes et besoins de remplacement — forment un cercle vicieux auquel il est difficile d'échapper. « Le remplacement insatisfaisant en quantité et en qualité, dit aussi l'AHQ, exerce une pression de charge de travail supplémentaire sur le personnel en place qui, à son tour, se voit incité ou justifié de prendre un congé sans solde. »

On note, malgré tout, un fort attachement à leur emploi des infirmières plus anciennes dont le taux de roulement reste faible — et dont le niveau de rémunération est comparable à celui des autres provinces canadiennes. Ce sont les plus jeunes qui écopent. Elles doivent porter tout le poids des inconvénients d'un tel système — tout en portant sur les nerfs des plus anciennes.

Qu'est-ce qu'un hôpital peut offrir à une diplômée du collégial ? Rien de plus que l'inscrire sur la liste de rappel où elle attendra, près du téléphone, qu'on ait besoin d'elle quelque part, pendant quelques heures — tel soir, telle nuit, telle fin de semaine, pendant l'été (où, absurdement, des équipes entières sont remplacées par des débutantes). Et cela durera pendant des années. Les jeunes infirmières ne pouvant améliorer leur sort qu'en accumulant, lentement, les années de service, ce sont souvent les moins expérimentées d'entre elles qui font face aux conditions les plus difficiles.

Les solutions existent. Et elles sont multiples. Mais elles reposent toutes sur une condition préalable : il faut que l'hôpital reconstitue ses équipes soignantes en fixant un nombre minimal d'infirmières régulières, à temps plein ou à temps partiel. Dans certains cas, cela pourra exiger des crédits supplémentaires auxquels le Conseil du trésor devra consentir. Cela exigera aussi de la part des syndicats d'infirmières des assouplissements à leurs conventions collectives afin de permettre aux établissements de réaliser cette opération sans encourir des coûts extravagants et improductifs.

Bref, dans cette négociation tripartite, chacun devra mettre un peu du sien.

C'est ainsi qu'on arrivera petit à petit à corriger un système qui (pour reprendre l'image du Comité d'étude sur les soins infirmiers, mars 1987) « traite mieux les absences (des employées régulières) que la disponibilité et la volonté de travailler (des débutantes qui les remplacent) ».

— JEAN FRANCOEUR

Qui a peur des déchets toxiques?

Québec doit instituer une commission d'enquête indépendante

NON SEULEMENT le Bureau des audiences publiques sur l'Environnement a-t-il pris un sérieux retard dans l'enquête qu'il devait mener sur la gestion des déchets toxiques, mais son président a offert au ministre de l'Environnement d'amortir le choc des révélations appréhendées.

Il était déjà inquiétant de voir le gouvernement et non pas le président du BAPE choisir les commissaires enquêteurs, et de voir aussi les gens du ministère donner au compte-goutte les informations préalables requises pour mettre en route les audiences publiques prévues par la loi.

Et comme si M. Victor Goldbloom n'avait pas donné assez d'assurance de sa soumission, le Conseil du Trésor lui a refusé les moyens d'une enquête sérieuse, l'incitant plutôt à s'associer au ministère de l'Environnement, pourtant déjà mis en cause dans divers « scandales » écologiques.

Le président du BAPE a signé sa démission en offrant lui-même au gouvernement, au lieu de faire toute la lumière sur les déchets dangereux, d'en cacher les aspects susceptibles de réveiller la population et de la rendre plus exigeante à l'endroit des autorités. Mais M. Goldbloom aurait-il plié de la sorte s'il avait eu la conviction que le gouvernement tenait à aller au fond des choses ?

En tout cas, il y a eu violation importante de l'indépendance du BAPE et de l'enquête qu'on lui avait confiée, et même une abdication de sa mission d'éveiller la conscience publique aux problèmes de l'environnement.

Que le BAPE ait fléchi de lui-même, ou qu'il ait été invité à le faire par l'ex-ministre, M. Clifford Lincoln, ou Mme Lise Bacon, peu importe. Il s'agit là, de la part d'un organisme quasi-judi-

ciaire, d'un cas patent d'asservissement politique au pouvoir en place.

Le BAPE et son président, même si Québec leur donnait maintenant toute la latitude et les moyens de faire enquête, ne jouissent plus de la confiance voulue pour continuer leurs travaux, tant pour l'enquête commandée par M. Lincoln, que pour d'autres dossiers que son successeur, Mme Bacon, pourrait leur confier.

Le BAPE, totalement discrédité, devra être rebâti de fond en comble. Le gouvernement Bourassa, en tentant de le domestiquer à défaut de pouvoir carrément le démanteler, aura fait une erreur majeure. L'Environnement est devenue la principale préoccupation du public; on n'y répondra pas avec des tactiques de manipulation.

Les sondages le confirment du reste partout en Amérique du Nord. Il importe désormais, non plus de rassurer un public devenu méfiant, mais de hausser la compréhension de ces problèmes au sein de la population. Et, du même coup, de secouer la léthargie sinon l'inconscience criminelle qui prévaut encore dans trop d'entreprises publiques et de sociétés privées.

Entre-temps, la population québécoise aura eu, grâce au DEVOIR, confirmation éloquent que la situation est tellement grave dans la province que certains veulent en atténuer l'examen sinon l'escamoter. Il est donc nécessaire, plus que jamais, d'instituer une vraie commission d'enquête indépendante. Et d'en confier le mandat à des commissaires dont l'impartialité, la détermination et la compétence ne fassent plus de doute.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

FINI LE GASPILLAGE!

DITES M. WILSON!
QUE FAITES-VOUS
DE VOS VIEUX ?



LETTRES AU DEVOIR

Les bases

Lettre à M. Joe Clark, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale se joint au peuple libanais et à une portion croissante de la communauté internationale pour protester contre les massacres de civils libanais de toute appartenance et contre la destruction des institutions libanaises, massacres et destructions qui ont atteint ces dernières semaines un niveau sans précédent.

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), qui regroupe 45 organismes — dont une dizaine sont présents et actifs au Liban — demande au gouvernement canadien, de promouvoir et d'appuyer dans le cadre du débat qui s'ouvre au Conseil de sécurité de l'ONU sur la question libanaise, une résolution :

- 1) qui condamne les bombardements sur les populations civiles et les centres vitaux du Liban;
- 2) qui exige le retrait des forces non-libanaises du territoire libanais;
- 3) qui décide l'envoi d'observateurs de l'ONU pour le contrôle de l'application de la résolution;
- 4) qui prévoit des sanctions politiques et économiques pour les parties qui ne respectent pas les décisions du Conseil de sécurité.

Une telle résolution poserait à tout le moins les bases d'un processus qui permettrait au peuple libanais de voir respecter ses droits fondamentaux, ceux-là même reconnus à tout peuple par la Déclaration universelle des droits de l'Homme, dont le Liban fut, il y a 40 ans, l'un des principaux auteurs et artisans.

— JACQUES CHAMPAGNE
directeur général
Montréal, le 25 avril.

Sous le Carré Saint-Louis

Lettre à M. Jean Doré

LA VILLE de Montréal envisage l'aménagement d'un stationnement sous le Carré Saint-Louis pour régler le problème causé par « la popularité des restaurants de l'avenue Prince-Arthur et l'attraction de la rue Saint-Denis ». La firme A. Janin même une étude de faisabilité.

Au plan de l'aménagement urbain, la Ville considère-t-elle le quartier comme simple support au commerce des restaurateurs du secteur et aux loisirs des visiteurs majoritairement banlieusards, ou comme un quartier prioritairement résidentiel ?

En deçà de son succès commercial, Prince-Arthur, entre St-Laurent et Laval, reste une attraction implantée artificiellement et fortement soumise au caractère éphémère des modes.

La qualité de vie du quartier, déjà durement éprouvée par le bruit, l'encombrement et la circulation, doit-elle subir une détérioration supplémentaire en encourageant l'afflux d'une clientèle dont le nombre s'avère déjà problématique ?

La qualité de vie est-elle encore possible à Montréal ou faut-

il, comme la tendance semble l'indiquer, s'expatrier en banlieue ?

Des études de trafic ont été réalisées, ainsi que des études d'implantation sur d'autres sites. N'aurait-il pas été approprié d'en soumettre le résultat à une consultation avant d'octroyer \$29 500 pour l'étude de faisabilité d'une solution dont les citoyens n'avaient jamais été informés ?

Cette « étude de faisabilité » comportera-t-elle l'examen des conséquences des travaux envisagés sur la conservation du « patrimoine paysager » du Carré, sur la capacité portante des sols environnants, et sur la dégradation de la qualité de vie des résidents pendant et après les travaux ?

Il appartient au Service d'urbanisme, au Comité de sauvegarde du patrimoine et aux représentants municipaux de s'assurer que la solution au problème de « la popularité » des restaurants de l'avenue Prince-Arthur s'inscrive dans une perspective historique de développement de la Ville. Et de démontrer à la population qu'il est encore possible de vivre « en ville » et que les résidents ont droit à autant de considération que les commerçants et touristes concernés.

— MARIO LARIVIÈRE
architecte
Montréal, le 20 avril.

Prenez votre bus

Lettre à Mme Louise Roy

CE MATIN, j'ai pris le métro à la station Berri-UQAM, en direction nord. Le train est resté en station plus de 10 minutes, les portes ouvertes, avant de démarrer. Il s'est arrêté quelques minutes dans le tunnel avant Rosemont, puis cinq minutes supplémentaires à la station elle-même et encore à Beau-bien. Résultat : 35 minutes pour faire le trajet entre Berri et Jarry.

Il est toujours ennuyant de perdre du temps, mais je comprends très bien que certains problèmes peuvent retarder le métro. Ce que je ne comprends et n'accepte pas, c'est d'avoir été tenu dans l'ignorance durant ces attentes. Jamais l'opérateur ne nous a informés des causes des retards, ni du temps qu'il faudrait pour repartir. Si l'intercom peut avoir une utilité, c'est bien dans ces cas-là.

L'attente est toujours plus acceptable quand on en connaît les causes et la durée. Mais la STCUM ne semble pas le savoir.

Ce n'est pas la première fois que ce genre d'événements survient, et jamais on n'informe les usagers. Pourtant, dès qu'il y a une attente anormale, un arrêt dans les tunnels, les passagers devraient être avisés et rassurés; c'est une question de respect élémentaire.

Actuellement, on a l'impression d'être traités comme du bétail : embarquez et laissez-vous faire. Parfois, je me demande si la situation serait la même si la majeure partie de vos clients ne faisaient pas partie des couches les moins à l'aise de la société.

Je vous suggère de prendre l'autobus durant un an, matin et soir, et de demander à vos cadres de faire pareil. Vous auriez peut-être un peu plus d'imagination pour améliorer le service et le rendre plus humain.

Ainsi dans de nombreuses villes européennes (et même québécoises, comme à Sherbrooke), les horaires sont affichés à chaque arrêt d'autobus. Naturellement, à Montréal, on n'a pas besoin de ça (encore le bétail).

La STCUM, à force d'impairs comme ceux-là, perd des clients.

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

Montréal gagne quelques automobiles dans ses rues et la qualité de vie se détériore un peu plus.

— RAYNALD PEPIN
Montréal, le 17 avril.

La popularité

Lettre à M. Pierre Juneau

LES COTES d'écoute de « Rencontres » ne seraient pas suffisamment élevées. Mais si vous programmez vos émissions « championnes » aux mêmes heures que *Rencontres*, seraient-elles aussi populaires ? Si vous les chambardiez au moindre prétexte : séries de football, éliminatoires du hockey et que sais-je encore, comme vous le faites avec *Rencontres*, que leur arriverait-il ?

Pas assez « populaires » les émissions de *Rencontres* ? Mais depuis quand Radio-Canada cherche-t-elle la popularité ? Nous savons tous qu'aller pour cela, si c'est ce que nous voulons. Quand Radio-Canada sera aussi « populaire » que le 10, nous écouterons vraisemblablement le 10 qui lui a moins été moins prétentieux. Et nous coûte moins cher !

Le bien de *Rencontres* ne fait pas de bruit : le bruit de *Lance et Compte* ne fait pas de bien. Continuez sur cette pente et de plus en plus d'entre nous irons écouter *Vision* même si c'est en anglais, parce qu'on nous y présente des gens intéressants comme Jean Vanier et Matthew Fox, pour ne mentionner que les entrevues récentes de ce poste.

Nous perdons probablement notre temps à vous parler de qualité de vie (de l'esprit) vous qui ne voyez que la quantité d'auditeurs mais pensez-y encore un peu : pourquoi ne pas abandonner aussi vos émissions de musique classique pour les remplacer par le bruit qu'on entend partout ailleurs sur les ondes ? Quand *Rencontres* et *Second Regard* auront quitté vos ondes, vous serez mûrs pour les télévangélistes sûrement. Voyez ce qui se passe aux États-Unis... et qui entre déjà à plein dans nos demeures.

— YVAN SENÉCAL
Verdun, le 19 avril.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements : (514) 844-5738

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le budget

De plus, Michael Wilson augmente immédiatement les impôts des particuliers et des sociétés de plus de \$ 2 milliards, les taxes sur les cigarettes, l'alcool, l'essence et les matériaux de construction de \$ 3,6 milliards.

Comme LE DEVOIR l'annonçait le 14 avril dernier, Ottawa se retire de l'assurance-chômage et refait une facture annuelle de \$ 1,9 milliard aux employeurs et aux employés dont la contribution augmentera de \$ 1,40 par semaine.

Enfin, la privatisation de sociétés comme Air Canada et Énergie Atomique du Canada sera accélérée.

De plus, la nouvelle taxe de vente fédérale qui entrera en vigueur le 1er janvier 1991 aura un taux de 9 %, au lieu de 8 %, ce qui accroîtra le fardeau fiscal de tous les consommateurs. Seuls seront épargnés l'épicerie « de base », les médicaments sur ordonnance, les loyers, les services de garde des enfants, l'aide juridique et les services médicaux essentiels.

« Les intérêts sur la dette, qui ne représentaient que 12 cents sur chaque dollar versé par les contribuables à Ottawa il y a vingt ans, a dit Michael Wilson, sont passés à 32 cents quand j'ai accédé au ministère des Finances et, cette année, ils dépasseront les 35 cents ». Les taux de base de la banque du Canada ont en effet augmenté de 8,53 à 12,61 % depuis un an.

Le ministre des Finances a promis hier soir que l'effet de ses mesures fiscales réduira le déficit à \$ 15 milliards d'ici 1993-94 et les besoins financiers du gouvernement passeront ainsi de \$ 20 milliards cette année à \$ 3 milliards d'ici cinq ans. De \$ 30,5 milliards l'an prochain, le déficit n'aura été réduit que de huit milliards de dollars par rapport à ce qu'il était lorsqu'il est arrivé aux Finances, alors que Michael Wilson avait promis de le réduire de moitié en cinq ans.

Les coupures budgétaires et les hausses d'impôts auront un effet de freinage sur la croissance économique qui tombera à 2 % cette année et l'an prochain. Et Michael Wilson reconnaît que les taux d'intérêt ne baisseront pas. Il sera intéressant de voir cet après-midi comment la Banque du Canada réagira, alors qu'elle fixera son taux hebdomadaire pour les bons du Trésor.

Comme on l'explique dans les points saillants (voir ci-contre), aucun secteur n'est épargné. Le programme devant créer 200,000 nouvelles places de garderies par exemple était en concurrence avec les sous-marins à propulsion nucléaire: les deux sont annulés de même que la fermeture ou la réduction de 14 bases militaires.

L'aide au tiers monde est également affectée de même que l'assurance-chômage. Les provinces pauvres feront doublement leur part alors que les transferts (pour l'éducation et la santé), et les programmes de développement régional sont coupés.

Cette fois, les impôts des entreprises les plus importants, de même que ceux des contribuables les plus aisés, augmentent de plus de \$ 2 milliards. C'est la troisième hausse d'impôts pour ce type de contribuables. De même, les pensions et les allocations familiales des Canadiens qui gagnent plus de \$ 50,000 seront récupérés sous forme d'impôts.

Et si les « taxes sur le péché », comme on les appelle, soit les taxes sur le tabac et l'alcool, augmentent de façon importante, les deux augmentations d'un cent le litre d'essence sans plomb en surprennent plusieurs. Les taxes sur l'essence restent cependant bien moins élevées que dans la plupart des pays industrialisés.

Quant à la future taxe de vente fédérale, elle sera légèrement plus élevée que prévu mais le gouvernement a l'intention « de s'assurer que les familles qui gagnent moins de \$ 30,000 par année seront en meilleure situation après la réforme ». Elles recevront des crédits d'impôts pour compenser l'augmentation de tous leurs achats.

◆ Opposition

ter les rumeurs, les spéculations et les incertitudes.

Mais l'opposition estime que la question n'est pas de savoir si le ministre est ou non victime d'un vol, mais s'il est responsable du secret de l'ensemble du processus budgétaire.

« Ce n'est pas une simple fuite, c'est une inondation. C'est sans précédent dans l'histoire parlementaire canadienne. Il n'y a aucun précédent et le premier ministre n'a pas le choix, il doit demander à son ministre des Finances de démissionner », a soutenu le chef de l'opposition, John Turner.

« C'est l'erreur la plus extraordinaire de l'histoire du système parlementaire, ce doit être la première fois qu'un budget a été lu à la télévision plutôt qu'aux Communies. M. Wilson doit offrir sa démission et s'il ne le fait pas, M. Mulroney doit la lui demander », a renchéri le chef du Nouveau Parti démocratique, Ed Broadbent.

Les chefs des deux partis d'opposition ont refusé de commenter les informations contenues dans le budget, affirmant que ce serait rendre encore plus grave une situation déjà assez sérieuse.

Mais, malgré les précédents des ministres Marc Lalonde à Ottawa, Frank Miller à Toronto et Gérard-D. Lévesque à Québec, qui ont tous pu déposer leurs budgets même s'ils avaient fait l'objet de fuites, les partis d'opposition soutiennent que, quand M. Wilson se lèvera en Chambre ce matin, il n'aura plus la légitimité requise pour être ministre des Finances.

« Ce sera un non-budget, par un non-ministre, a soutenu M. Turner. Il y a déjà eu des fuites, mais c'est la toute première fois que l'ensemble des mesures budgétaires ont été rendues publiques de cette façon ».

Les chefs des deux partis d'opposition ont insisté sur la possibilité que des transactions aient pu être effectuées en après-midi, hier, par des gens qui avaient pris connaissance des informations contenues dans le budget.

Ainsi, le budget prévoyait la privatisation d'Air Canada et l'abandon du projet d'achat de sous-marins nucléaires. « Une personne qui aurait eu accès à ces informations aurait pu gagner des millions de dollars hier après-midi », soutient M. Broadbent.

« Quelles actions ont été transigées, quels immeubles ont été vendus, combien de copies de ce budget ont circulé ? C'est pour cela que nous avons un système qui prévoit que le budget doit être secret, pour éviter qu'il y ait des initiés et des privilégiés », a affirmé M. Turner.

Les deux partis d'opposition ont refusé la demande du gouvernement de tenir une session spéciale du Parlement hier soir et ont promis de s'opposer à ce que M. Wilson puisse prononcer son discours du budget.

Le ministre des Finances a déjà fait savoir qu'il demanderait au président de la Chambre de lui donner la parole à 11 heures ce matin pour intervenir sur une question de privilège.

Mais les libéraux affirment que ce sont les privilèges de tous les députés qui ont été violés quand le ministre a décidé de rendre les informations budgétaires publiques en fin de soirée et que tout débat aux Communies devra d'abord porter sur cette question.

Quant aux néo-démocrates, ils ont déjà écrit au président des Communies, John Fraser, pour lui demander la tenue d'un débat d'urgence dès la reprise des travaux des Communies.

M. Turner a, pour sa part, soutenu que le président Fraser avait le droit de rappeler la Chambre de son propre chef hier soir, s'il l'avait jugé à propos.

Des ministres des Finances de Grande-Bretagne ont déjà démissionné à cause de fuites insignifiantes d'informations budgétaires. Le cas le plus célèbre est celui de Hugh Dalton qui, peu après la guerre, avait dit à un journaliste en se rendant aux Communies qu'il avait bien fait d'acheter des cigarettes avant le début du discours. Cette information ayant été lancée sur les fils de presse avant qu'il ne se lève en Chambre, M. Dalton avait remis sa démission.

Mais, au cours des dernières années au Canada, plusieurs ministres ont pu conserver leur poste malgré des fuites. Ainsi, le ministre des Finances Marc Lalonde, en 1983, avait modifié certains chiffres du budget après que des caméras aient pu filmer une page d'un document budgétaire.

En 1987, des documents relatifs au budget de M. Gérard-D. Lévesque avaient été rendus publics par une station de télévision, et M. Lévesque avait lu son discours en catastrophe à l'Assemblée nationale sans que sa démission ne soit exigée par M. Bourassa.

La fuite d'hier est du même ordre: un automobiliste aurait remis une copie d'un document intitulé *Le budget en bref* au reporter de *Global Television* Doug Small, qui en a fait état lors du bulletin d'informations de 19 heures.

◆ La Cour

qui devrait affirmer-elle - contenir l'expression commerciale et la publicité.

C'est ainsi que cette cause s'est retrouvée jumelée avec celle de *Chaussure Brown* au moment des audiences devant la Cour suprême, en novembre 1987, puisque les deux causes portaient sur cette même liberté d'expression en matière commerciale.

La question de la protection constitutionnelle du discours commercial a été réglée en décembre dernier par la Cour quand elle affirmait dans *Chaussure Brown* qu'« il n'y a aucune raison valable d'exclure l'expression commerciale de la protection de la Charte ».

Si la validité de la loi doit être confirmée, ce sera grâce à l'article 1 de la Charte qui prévoit que les droits peuvent être restreints dans des règles dont la validité peut être démontrée dans le cadre d'une société libre et démocratique.

« En fait, il y a deux façons dont nous pourrions perdre, malgré la décision de la Cour dans *Chaussure Brown* », affirme le procureur de la compagnie Irwin Toys, Me Yvan Bolduc.

Ainsi, croit Me Bolduc, la Cour pourrait statuer que l'objectif de réglementer la publicité destinée aux enfants dans le but de protéger les consommateurs est légitime et permet une violation de la liberté d'expression.

De plus, il est reconnu que le législateur a un intérêt spécial dans la protection des enfants, même si c'est au prix de certaines restrictions de la liberté d'expression. C'est ainsi que la jurisprudence américaine a reconnu la légitimité de l'interdiction de certains films aux enfants.

Pour le procureur du gouvernement du Québec dans cette cause, Me Yves de Montigny, la décision de la Cour suprême reste tout de même imprévisible. « Il est bien difficile de faire la preuve hors de tout doute que l'interdiction de la publicité aux enfants est nécessaire. On ne peut qu'amener les avis de psychologues ou d'experts en marketing pour montrer l'effet de la publicité sur les enfants. Alors, ce qu'on doit espérer, c'est que les tribunaux comprennent que dans une telle situation, ils doivent plus facilement accepter l'interdiction du législateur ».

Mais en rendant sa décision, la Cour suprême risque de relancer le débat sur son intervention de décembre dernier dans le dossier linguistique.

Ainsi, si elle accepte l'interdiction

Deux groupes environnementaux exigent la démission de Goldbloom

Louis-Gilles Francoeur

DEUX DES principaux groupes environnementaux du Québec, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) et la Société pour vaincre la pollution (SVP), ont réclamé hier la démission de M. Victor Goldbloom de la présidence de la commission d'enquête sur les déchets dangereux et du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Le Mouvement Greenpeace amorçait hier soir une consultation sur cette affaire avant de prendre position.

« Si Victor Goldbloom n'oppose pas un démenti formel à la nouvelle parue ce matin dans LE DEVOIR, a déclaré hier le président de l'UQCN, M. Harvey Mead, il devra démissionner du BAPE et de la commission d'enquête sur les déchets dangereux. »

De son côté, le président de la SVP, M. Daniel Green, a déclaré que « les autres membres de la commission d'enquête doivent se désolidariser publiquement de la stratégie de leur président ou remettre leur démission eux aussi. On ne peut siéger sur une commission d'enquête et penser cacher une parcelle du dossier au public sans se rendre inapte à

une telle responsabilité. »

En raison de la gravité de l'affaire, a ajouté M. Green, le ministre de l'Environnement, Mme Lise Bacon, « doit déposer à l'Assemblée nationale la correspondance échangée avec M. Goldbloom ». C'est la seule façon, a-t-il dit, de permettre à la population et à l'opposition de se faire une idée de la démission de M. Victor Goldbloom et d'en tirer les conclusions qu'il s'imposent.

L'UQCN exige du gouvernement un redressement draconien de la crédibilité du BAPE: sinon, dit-elle, la population du Québec devra comprendre que le « virage vert » de M. Bourassa n'est en réalité qu'un « mirage vert ».

Le Comité de santé environnementale des Départements de santé communautaire (DSC) abondait dans le même sens. Dans une déclaration écrite de son président, le Dr Pierre Gosselin, le comité affirmait qu'« il est urgent de rétablir la crédibilité du BAPE » et de la commission d'enquête sur les déchets dangereux.

L'absence de données accessibles au BAPE sur le dossier des déchets dangereux, l'absence de budgets et les « hésitations du président du BAPE sur le déroulement des audiences » commandent de Québec un « rajustement majeur et immédiat », a dit le Dr Gosselin. Cela, ajoute-t-il

en entrevue, pourrait comprendre la démission de M. Goldbloom et celle des autres commissaires s'ils partagent son point de vue.

Les médecins en santé environnementale estiment qu'un « début prématuré des audiences », sans information préalable, « ne ferait qu'ajouter à la confusion actuelle et menacerait sérieusement la qualité du débat démocratique, qu'il faudrait alors reprendre ».

L'UQCN pense que Québec doit faire appel à des commissaires et à un président de commission crédible, autonome et au dessus de tout soupçon. Ce groupe environnemental, le plus important de la province avec ses 40,000 affiliés, suggère le nom de M. André Beauchamp, l'ancien président du BAPE qui a dirigé les travaux sur le passage de la 6e ligne dans la région de Grondines-Lotbinière.

Mais, ajoute M. Green, le successeur de M. Goldbloom devra « avoir carte blanche pour nommer des commissaires non-complaisants envers qui que ce soit. »

M. Green a raconté à LE DEVOIR qu'il avait rencontré, mardi, M. Mario Bertrand, le chef de cabinet du premier ministre Robert Bourassa, en compagnie de représentants de l'UQCN, de Greenpeace et de l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides.

de la publicité destinée aux enfants en vertu de l'article 1 de la Charte, pour qu'il interdise l'usage de l'anglais dans l'affichage commercial n'était pas justifiable.

« La jurisprudence en matière linguistique au Canada a toujours été un cas un peu spécial », se contente de dire Me de Montigny.

Quoi qu'il en soit, la décision de la Cour aura sans doute un effet sur un grand nombre de causes, tant sur les membres de corporations professionnelles à qui l'on interdit de faire de la publicité qu'aux fabricants de produits tels que le tabac ou l'alcool dont la publicité est l'objet de sévères restrictions.

Déjà, un avocat du Québec conteste les règlements du Barreau lui interdisant d'afficher ses tarifs professionnels, tandis que des compagnies de tabac ont entrepris des procédures pour faire lever les restrictions dont ils sont l'objet, en particulier quant à la publicité télévisée.

◆ STRSM

aux 320,000 citoyens des sept municipalités desservies par la STRSM.

■ Aux heures de pointe: tous les départs entre 5 h 30 et 9 h et entre 15 h 30 et 17 h sont maintenus en semaine, y compris ceux de la voie réservée du pont Champlain.

■ Aux heures hors pointe: les départs sont maintenus du lundi au vendredi entre 21 h 30 et 1 h, de même que les départs, vers 15 h, des autobus spéciaux pour écoliers, ainsi que l'express aux 15 minutes de Brossard au centre-ville de Montréal (ligne 45).

■ Aucun service ne sera dispensé le samedi et le dimanche.

Au cabinet du ministre responsable de la Montérégie, André Bourbeau, on mentionnait hier que M. Bourbeau et ses collègues des Transports et du Travail suivraient attentivement le déroulement de la grève dans ses impacts sur le public. La possibilité soulevée par Marc-Yvan Côté d'un recours à une loi spéciale demeure, fait remarquer son porte-parole.

Le ministre Côté recevait hier à Québec le président du conseil d'administration de la STRSM, Hugues Aubertin, ainsi que le maire de Longueuil, membre du conseil, et le directeur-général de la Société. Mais le contentieux patronal-syndical n'a pas été évoqué, affirme M. Aubertin.

Les services essentiels dévoilés hier par la STRSM ne subissent vraisemblablement pas de modification même si le Conseil des services essentiels doit convoquer aujourd'hui les deux parties, a indiqué le directeur-général adjoint de la STRSM, Daniel Paris.

Le Conseil avait jugé mardi que la liste de services essentiels présentée par le syndicat était suffisante et ne mettait pas en danger la sécurité du public. Cette liste prévoyait la disponibilité de 75 % des effectifs, mais était basée sur les horaires de la semaine de quatre jours que le conseil d'administration de la STRSM avait décidé le 17 avril de suspendre à partir du 24 avril. Samedi, une injonction provisoire de la Cour a retardé l'application de cette décision.

Mais hier, la Cour supérieure a rejeté la demande d'injonction permanente du syndicat des employés d'entretien. Une telle injonction aurait eu pour effet de maintenir les conditions de travail, dont la semaine de quatre jours et une hausse salariale de 4,5 %, appliquées depuis le premier janvier en vertu d'une entente expérimentale.

En refusant d'accéder au désir du syndicat, le tribunal permet à la STRSM de suspendre, comme elle en avait décidé en avril, l'application de cette entente. A compter de minuit hier, les employés revenaient donc aux conditions en vigueur le 31 décembre, et par conséquent à la semaine de cinq jours.

Si le Conseil des services essentiels révisé sa décision en fonction de cette décision du tribunal, la STRSM pourrait compter sur une productivité accrue de 25 %, mais essentiellement concentrée sur les lundis et vendredis, explique M. Paris. Les services essentiels n'en seraient pas modifiés, explique-t-il, mais cette productivité supplémentaire « augmenterait les chances de la STRSM d'atteindre pendant la grève ses idéaux aux heures de pointe ».

Le juge Denis Durocher, de la Cour Supérieure, a rappelé que l'entente expérimentale appliquée depuis janvier n'avait jamais été ratifiée légalement, mais a laissé entendre au syndicat d'autres recours légaux, remarque le représentant des employés d'entretien, Claude Leduc. Une procédure de grief visant à faire respecter les conditions de l'entente expérimentale a déjà été instituée, dit-il.

M. Leduc répète que son syndicat, affilié à la CSN, est toujours prêt à reprendre les négociations. « Notre but est d'avoir dans notre convention la semaine de quatre jours et les assouplissements auxquels nous voulons consentir », dit-il. Au sens de la STRSM, qui a enregistré en 1988 un déficit de \$ 41 millions, ces assouplissements consisteraient en plus de latitude dans les mécanismes d'affectation et de remplacement du personnel.

La dernière grève des employés d'entretien remonte à février 1986, lors des précédentes négociations. Elle a duré trois jours. En 1984, elle fut évitée en extrême après 18 mois de négociations. En 1980, les employés d'entretien connurent cinq semaines de lock-out.

Le record du plus long conflit de travail appartient cependant aux chauffeurs, qui en 1980 déclenchèrent une grève qui dura six semaines.

Les 600 chauffeurs déposaient d'ailleurs hier leurs demandes en vue du renouvellement de leur convention collective, échue le 31 décembre dernier. La bataille, explique Serge Champagne, le président du syndicat affilié au Syndicat canadien de la fonction publique-FTQ, portera surtout sur les conditions de travail.

Il n'est pas question pour eux de demander comme les employés d'entretien la semaine de quatre jours, mais ils réclament notamment la réduction de la semaine de travail de 38 à 35 heures. Au chapitre salarial, le syndicat demande la parité avec les chauffeurs de la STCUM, soit des hausses de 5 % pour chacune des deux prochaines années.

◆ Bacon

le gouvernement pourra être amené à prendre des décisions urgentes, a expliqué la ministre. Le rapport préliminaire demandé à M. Goldbloom servira justement à orienter l'action du gouvernement.

M. Goldbloom a expliqué hier qu'il partageait tout à fait le sentiment d'urgence de la ministre. Pour cette raison, il dit avoir voulu expliquer dans sa lettre du 12 avril qu'il y avait lieu de mettre plus l'accent sur le traitement que sur la maladie.

« Il est un principe en médecine qui veut qu'on ne parle pas de maladie sans parler du traitement », a dit en entrevue l'ancien pédiatre. Disant que LE DEVOIR avait interprété ses propos, il a ajouté: « Il n'est jamais trop tôt pour informer le public, mais on doit permettre aux gens de voir qu'il y a un traitement ».

Le fait que la ministre veuille aller rapidement se comprend car le problème est sérieux et il exige des solutions rapides, a également dit M. Goldbloom qui rejette toute allusion au climat électoral pour expliquer l'accélération que subira le dossier. Avant et après l'élection, le problème sera là, a-t-il dit.

Dans ce contexte, M. Goldbloom prévoit limiter au strict minimum les études. Des travaux ont été faits partout, notamment en Ontario et en Alberta, sur le problème des déchets dangereux, et il sera possible de s'en inspirer. Les audiences publiques commenceront dès le mois de juin et pourront se poursuivre au mois d'août, a-t-il précisé. Cela permettrait de rédiger un rapport intermédiaire en septembre et un rapport final en décembre.

Dans son mandat, le BAPE se voit demander d'élaborer des critères pour le choix des sites d'entreposage des déchets dangereux et des moyens d'élimination. Ces critères intéressent particulièrement Mme Bacon qui depuis plusieurs semaines s'est montrée anxieuse de régler le problème que pose la dispersion sur tout le territoire québécois de BPC.

Au cours de l'étude des crédits de son ministère, Mme Bacon devait révéler qu'aucune entente n'est encore intervenue avec l'Alberta pour l'é-

limination des BPC de Saint-Basile par l'usine de Swan Hill. Il reste notamment à faire approuver par le Conseil du Trésor le contrat négocié avec l'Alberta, à signer ledit contrat et à déterminer la date des premiers versements de BPC. L'ensemble de l'opération consistant à nettoyer le site de Saint-Basile et à faire détruire les BPC devrait coûter environ \$ 10 millions.

◆ Construction

Entre autres mandats, la Commission devra tenter d'éliminer le travail au noir et inciter les entrepreneurs à embaucher les travailleurs réguliers, au nombre de plus de 100,000.

La conclusion d'une entente a fait l'objet, en fin de journée, de conférences de presse distinctes du premier ministre et du ministre du Travail, d'une part, de la Coalition syndicale (CSN et FTQ-Construction) et de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, de l'autre.

M. Robert Bourassa se réjouit d'autant plus de cette extension du décret qu'elle survient alors que les taux d'intérêt sont à la hausse et que le budget fédéral de ce soir risque de ralentir le progrès économique du Québec. « Cette extraordinaire paix ouvrière que nous avons au Québec, depuis deux ans... constitue pour nous un des atouts les plus importants pour stimuler des investissements québécois, canadiens et étrangers ».

Le chef du gouvernement se félicite du climat positif, serein, qui permettra de préparer des réformes en vue d'améliorer le sort des travailleurs, les meilleurs au monde, à la productivité exceptionnelle.

Les représentants de la Coalition syndicale, MM. Jean Lavallée, président de la FTQ-Construction, et Michel Gauthier, secrétaire général de la CSN, sont satisfaits de l'entente de principe, surtout de la commission d'étude et des négociations qui s'enclencheront dans un mois sur les autres sujets, de façon à en arriver à des ententes négociées plutôt qu'à des décrets, comme c'est le cas depuis des années. Ils souhaitent que l'Association des entrepreneurs soit sérieuse et entreprenne les négociations de bonne foi.

Le directeur général de l'AEQC, M. Michel Dion, se réjouit aussi de l'entente qui assure un climat de travail sain et la paix sur les chantiers. Il estime qu'il y a plusieurs moyens pour améliorer et stabiliser le sort de l'industrie et des travailleurs, moyens que l'AEQC fera valoir devant les commissaires, au nom de ses 18,000 membres. Il se réjouit de ce qu'il y aura de vraies négociations, qui permettront à l'industrie de régler elle-même ses problèmes.

M. Bourassa et le ministre, M. Yves Séguin, ne s'inquiètent pas de ce que l'entente salariale soit de 1 % plus élevée que ce que le gouvernement offre à ses 300,000 syndiqués. Ils disent respecter une entente intervenue dans le secteur privé, qui tient compte de sa productivité et de sa conjoncture propre. Ils nient que le gouvernement ait en quelque sorte acheté la paix sociale dans un secteur névralgique, d'autant qu'il n'y a eu qu'un jour de grève de semence, de la part d'un groupe de travailleurs. Il n'y avait donc pas de désordre social en vue.

◆ Les étudiants

gieuse université de la capitale, se sont réunis à huis clos pour arrêter leur attitude face au coup de semence du pouvoir. Tard hier soir, l'on apprenait qu'ils avaient décidé de défier l'autorité et de ne pas annuler la manifestation à laquelle ils ont

Ces quatre groupes environnementaux, soit les principaux leaders dans leur domaine, ont indiqué au gouvernement qu'il était « impérieux pour lui de rétablir la crédibilité du BAPE, un organisme qui est devenu une coquille vide sous le présent gouvernement ».

Ils ont aussi demandé, a expliqué M. Green, « plus de cohérence » dans les politiques gouvernementales: Québec, ont-ils dit, devra commencer par mettre au pas l'industrie papetière, qui rejette impunément des tonnes de toxiques chaque jour.

Les quatre groupes environnementaux ont aussi indiqué au gouvernement qu'il doit autoriser rapidement l'évaluation des impacts environnementaux des grands projets industriels comme les alumineries devant un BAPE renouvelé. Ils ont aussi demandé d'accélérer le programme de dépollution industrielle, d'appliquer les freins aux grands projets hydro-électrique en raison de leurs impacts à long terme sur l'écosystème québécois. Ils ont enfin demandé la création au Québec d'un Vérificateur général de l'Environnement, totalement indépendant du gouvernement et nanti des mêmes pouvoirs que le Vérificateur général en matière de finances publiques pour évaluer la performance environnementale des ministères, des sociétés d'État et de leurs politiques.

appelé, aujourd'hui, place Tian An-Men.

« Aucun pays ne peut survivre sans ordre social », a pour sa part signifié le premier ministre, Li Peng, qui s'exprimait pour la première fois au dixième jour de l'agitation consécutive à la mort, le 15 avril, de l'ex-secrétaire général du PCC, Hu Yaobang.

Le nouveau coup de semence est intervenu alors que des informations dignes de foi annonçaient que le PCC avait décidé de faire appel au besoin à l'Armée Populaire de Libération, pour appuyer les forces de police ayant reçu consigne d'empêcher les étudiants de quitter leurs campus pour manifester.

La réunion au Palais du Peuple (Parlement) de Pékin, en présence de 10,000 cadres selon la télévision d'État, a succédé à une entrevue dans la matinée entre MM. Li Peng et Deng Xiaoping, selon une source digne de foi citant un dirigeant communiste.

De même source, on précisait que le numéro un chinois avait à cette occasion exclu toute révision du jugement politique officiel porté sur M. Hu Yaobang, limogé en 1987. Cette attitude s'oppose à une demande pressante des manifestants qui se sont déversés par dizaines de milliers dans les rues de la capitale en exigeant la réhabilitation de M. Hu. Ce dernier a été limogé pour cause de « faiblesse » devant la vague de manifestations étudiantes en faveur de la démocratisation du régime pendant l'hiver 1986-87.

Commentant le soudain durcissement du PC, un diplomate occidental a déclaré hier soir: « La réaction peut paraître démesurée, mais elle traduit la grande nervosité de la direction chinoise devant la popularité du mouvement ».

La reprise en main s'effectue au moment où le secrétaire général du PC chinois, M. Zhao Ziyang, se trouve en visite officielle en Corée du Nord.

Soixante-huit personnes attendent d'être jugées et 25 autres font l'objet d'une enquête Xian (Shaanxi-nord de la Chine), à la suite d'émeutes ayant fait samedi dernier plus de 130 blessés, a annoncé hier l'agence Chine Nouvelle.

Les émeutes ont suivi une manifestation en hommage à l'ex-chef du parti communiste chinois, Hu Yaobang.

Des émeutes similaires à Changsha (Hunan, sud) avaient fait plusieurs blessés et conduit à l'arrestation de 98 personnes, dont 52 attendent d'être jugées.

La mort de l'ancien secrétaire du PC chinois, le 15 avril, a donné naissance à un mouvement de contestation dans tout le pays.

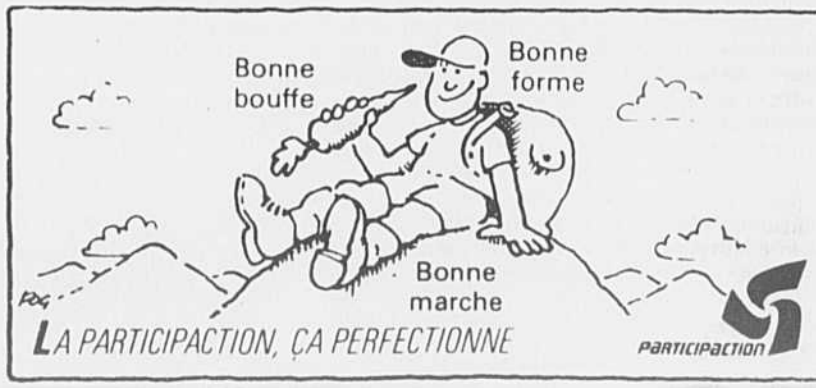
27 avril
par la PC et l'AP

1988: le premier ministre Brian Mulroney amorce un sommet avec le président américain Ronald Reagan.

1979: cinq dissidents soviétiques sont libérés et expulsés vers les États-Unis, en échange de deux soviétiques condamnés pour espionnage et emprisonnés en Amérique.

1974: un avion soviétique s'écrase au décollage de Leningrad: les 108 personnes qui étaient à bord sont tuées.

Ils sont nés un 27 avril: l'ingénieur américain Samuel Morse, inventeur du télégraphe électrique (1791-1872); le général Ulysses Grant, président des États-Unis (1822-1885); l'écrivain américain Martin Gray (1926); l'actrice française Anouk Aimé (1932).



SPORTS

À mi-chemin de la coupe Stanley

François Lemenu
de la Presse Canadienne

EN ÉLIMINANT les Bruins de Boston, mardi, le Canadien a franchi la moitié de la distance qui le sépare d'une 24e conquête de la coupe Stanley. Il a atteint cette étape en remportant huit de ses neuf matchs éliminatoires, ce qu'aucun autre club n'a pu réaliser. Les Flames de Calgary, par exemple, ont dû peiner pendant 11 parties avant d'accéder à la finale de la conférence Clarence Campbell.

Pourtant, on entend ici et là des commentaires très négatifs à l'égard de la Flanelle. On rappelle que sept des huit victoires du Tricolore l'ont été par la marge d'un but. On mentionne que l'attaque manque de mordant, que le jeu de puissance fonctionne au ralenti, bref que l'équipe est chanceuse de se retrouver si rapidement en finale de conférence.

Pourquoi tant de négativisme alors que toutes les autres formations rêvent de se retrouver dans la position des Glorieux ?

C'est qu'on se méprend sur la valeur de l'équipe. Si le Canadien l'emporte si difficilement depuis le début des séries, c'est qu'il ne forme pas une grande équipe capable de noyer l'adversaire dans un violent raz de marée. L'époque de Guy Lafleur et des Flying Frenchmen est révolue. L'équipe ne compte pas non plus de Mario Lemieux, de Wayne Gretzky ou de Steve Yzerman. Tout au plus, le Canadien forme-t-il une bon club capable de grandes choses.

Et les 115 points amassés pendant la saison ?
Il s'agit-là d'un écran de fumée, d'un trompe-l'oeil. Si le Canadien a connu autant de succès durant la saison, c'est qu'il travaille plus fort que les autres en raison des attentes du public et des exigences des médias. C'est aussi parce que le concept d'équipe y est plus développé que partout ailleurs dans la Ligue nationale. Le Canadien, enfin, a la chance d'être dirigé par un homme compétent, Pat Burns, lequel a su ramener l'harmonie dans un vestiaire pollué par de mauvaises ondes.

Comme les séries représentent le véritable enjeu dans la Ligue nationale, il est normal que l'adversaire joue du hockey plus inspiré que pendant la saison. C'est pourquoi le Canadien doit peiner autant pour l'emporter.

Évidemment, l'équipe pourrait mieux jouer. Mais comment ne pas reconnaître les mérites d'une formation qui a maintenu une moyenne défensive de 2,67 buts par match en séries.

Le Canadien devrait remporter la prochaine série contre Philadelphie ou Pittsburgh. Il pourrait même enlever la coupe Stanley. Mais il ne le fera pas avec panache. Tout ce qu'il peut offrir à ses partisans, c'est une victoire. Et généralement par la marge d'un seul but.

Dans la prochaine série contre les Penguins ou les Flyers Burns s'attend à du jeu plus ouvert

François Lemenu
de la Presse Canadienne

SELON l'entraîneur Pat Burns, la prochaine série qui opposera le Canadien aux Flyers de Philadelphie ou aux Penguins de Pittsburgh en finale de conférence devrait offrir du jeu plus ouvert que lors des séries précédentes contre Hartford et Boston.

L'entraîneur du Tricolore faisait valoir après la victoire de mardi que la prochaine série sera plus offensive que les deux premières simplement parce que les équipes se connaissent moins.

« On se voit seulement trois fois pendant la saison. Ce n'est pas assez pour tout savoir d'une équipe ».

Burns expliquait que les clubs d'une même division se connaissent tellement qu'il est impossible de surprendre l'adversaire. Cela est d'autant plus vrai dans la division Adams où le jeu est déjà très fermé. Mais il en va autrement dès qu'une équipe sort de sa division.

La victoire de 10-7 des Penguins contre les Flyers, mardi, n'est certainement pas une indication des choses à venir. Il s'agit-là d'un résultat tout à fait hors de l'ordinaire et qui s'explique par la performance de huit points de Mario Lemieux. Le reste que le public verra sans doute des matchs où les occasions de marquer seront plus nombreuses.

Cette saison, le Canadien a maintenu une fiche de 1-0-2 contre les Flyers, et un dossier de 2-1-0 face aux Penguins.

Les Blackhawks de Chicago représentent la plus grosse surprise des présentes séries. L'an dernier, les Devils du New Jersey avaient été sacrés l'équipe Cendrillon en accédant à la finale de la conférence Prince-de-Galles.

Mais cette année, ce sont les Blackhawks qui se révèlent après une saison médiocre. N'ont-ils pas mérité leur participation aux séries lors du dernier match du calendrier remporté en extremis devant les Maple Leafs de Toronto ?

Mais en y regardant de plus près, on se rend compte que les succès de la troupe de Mike Keenan étaient peut-être prévisibles. Il faut en effet se rappeler que les Blackhawks ont été la meilleure équipe de toute la ligue entre les 40e et 60e parties, à l'exception seulement des Flames de Calgary et du Canadien. Voilà un indice révélateur d'autant plus que Chicago était alors privé de Denis Savard. Celui-ci a d'ailleurs retrouvé son rôle de leader puisqu'il a déjà amassé 17 points en séries.

Les Blackhawks pouvaient éliminer les Blues de St. Louis dès hier, et ils se mesureront ensuite aux Flames. Or une série Chicago-Calgary pourrait être plus serrée qu'on voudrait l'imaginer. Si le gardien Alain Chevrier se dresse contre les Flames de la même façon que Kirk McLean l'a fait pour Vancouver dans la première série, les hom-

mes de Terry Crisp risquent de passer un mauvais quart d'heure, surtout au Chicago Stadium où les Hawks n'ont pas encore perdu en séries.

■ Pat Burns entend apporter quelques ajustements avant que ne commence la prochaine série, lundi, au Forum. L'entraîneur du Canadien espère entre autres obtenir un meilleur rendement de son jeu de puissance qui n'a produit qu'un but en 13 occasions contre Boston.

■ Le Tricolore reprend l'entraînement aujourd'hui à 15 h après avoir profité d'une journée de congé.

■ Russ Courtnall est certainement la plus belle surprise dans le camp du Canadien. L'ex-porte-couleurs des Maple Leafs de Toronto occupe le deuxième rang des pointeurs de l'équipe en séries. De plus, deux de ses cinq buts ont été importants. Il a marqué en prolongation dans le quatrième match à Hartford, et il a inscrit le filet vainqueur samedi dernier à Boston. Pendant ce temps, John Kordic continue d'encourager ses anciens coéquipiers.

■ Gerry Meehan, le directeur général des Sabres de Buffalo, était en tournée de dépistage au Québec cette semaine afin de préparer le prochain repêchage qui aura lieu au 17 juin à Minneapolis. Mais Meehan n'avait pas que les yeux sur la patinoire. Il s'est aussi informé des intentions de Gilbert Perreault, l'entraîneur des Tigres de Victoriaville et ancienne vedette des Sabres.

Les Expos encaissent un 5e revers en 6 matchs

L'attaque a mis trop de temps à produire

Michel Lajeunesse
de la Presse Canadienne

CINCINNATI — Les Expos rentrent à Montréal à la mine basse. Après une défaite de 6-5 hier à Cincinnati, ils reviennent d'un court voyage de six matches à l'étranger avec une fiche d'une seule victoire contre cinq revers.

Les Expos avaient quitté la Métropole avec un dossier de neuf victoires et six revers la semaine dernière. Ils se retrouvent maintenant dans les bas-fonds du circuit avec un dossier de 10-11.

Encore une fois, l'attaque a mis du temps à se faire entendre et le partant Pascual Perez n'a pas vu ses coéquipiers le supporter suffisamment pour lui permettre d'inscrire une première victoire.

En six manches de travail, Perez (0-2) a donné trois points et six coups sûrs. Un de ces points, marqué par Kal Daniels à la suite d'un ballon-sacrifice de Barry Larkin, aurait pu être évité. Hubie Brooks avait amplement de temps d'harmoniser le coureur au marbre, mais son relais manquait nettement de précision.

Le droitier Rick Mahler (2-3), qui a limité les Expos à deux points et huit coups sûrs en six manches et deux tiers de travail, a pour sa part été mieux appuyé en défensive. Un

catch incroyable de Daniels sur un coup en flèche frappé par Owen en sixième, a sauvé un point et Jeff Reed, l'ancien des Expos, a harmonisé Tim Raines au deuxième en tentative de vol en septième. Tom Foley a suivi avec un double qui aurait certes produit un autre point.

Les Expos ont donné la frousse aux 21,503 partisans des Reds en marquant trois points en neuvième contre le gaucher John Franco. Spike Owen et Damaso Garcia ont arraché des buts sur balles avant d'être poussés au marbre par le double de Tim Raines. Il a lui-même marqué quand Andres Galarraga a obtenu un simple, son premier coup sûr en cinq présences.

Mais Franco a forcé Brooks et Wallach à frapper des ballons pour mettre fin au match, protégeant un sixième gain.

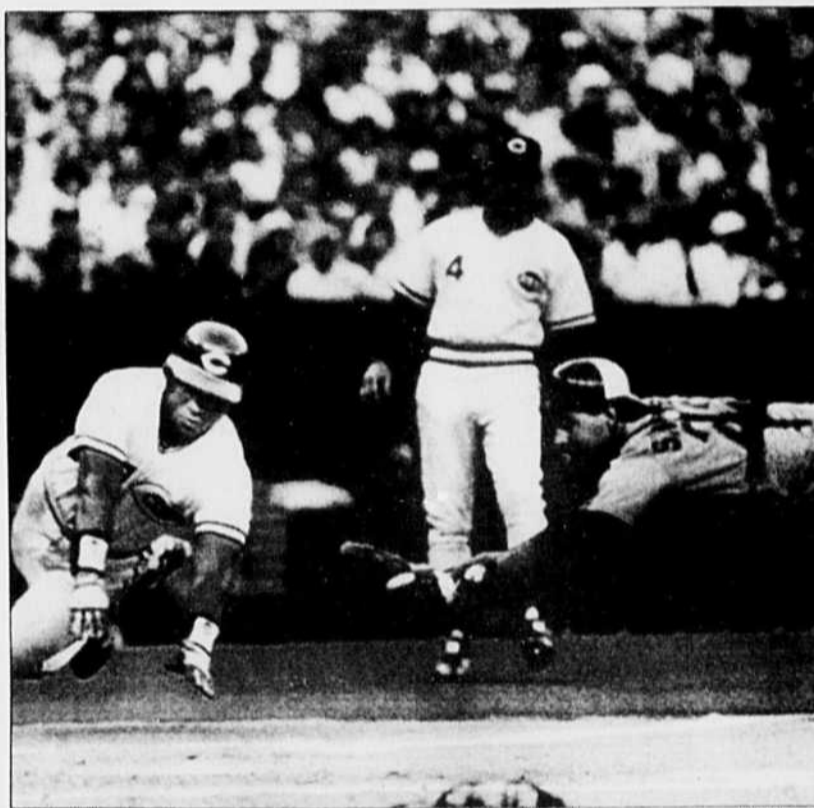
Joe Hesketh a succédé à Perez au monticule. C'est toujours un coup de dés dans son cas. Hier, Hesketh ne l'avait pas. En deux tiers de manche, le gaucher a donné deux coups sûrs, un but sur balles et un point.

En huitième, contre le droitier, Andy McGaffigan, les Reds ont ajouté l'injure à l'insulte en marquant deux autres points. Un double de Paul O'Neill a alors poussé Larkin et Eric Davis au marbre, eux qui avaient obtenu des simples.

Cette manche, McGaffigan a accordé quatre coups sûrs aux Reds.

Au total, les Reds ont arraché 12 coups sûrs, dont quatre doubles aux trois lanceurs des Expos.

■ La mauvaise nouvelle, c'est que notre équipe ne frappe pas, que nous sommes au dernier rang pour la moyenne au bâton et que le rendement de nos lanceurs a été très moyen, disait Buck Rodgers quelques heures avant le début du match d'hier soir. Mais la bonne nouvelle, c'est que nous sommes toujours dans la course et que toutes les équipes sont groupées au classement. Si des gars comme Tim Wallach, Hubie Brooks et Tim Raines ont commencé à mieux frapper la balle, ce n'est pas



Nelson Santovenia plonge vers le marbre mais trop tard pour retirer Kal Daniels, au cours de la première manche. Daniels a marqué sur un sacrifice de Barry Larkin.

le cas d'Andres Galarraga. Tant et aussi longtemps que ces quatre joueurs ne se mettront pas vraiment en branle, l'attaque des Expos ne fonctionnera pas à plein régime. Mais il faut également regarder du côté du deuxième frappeur du rôle, le gars qui met souvent le feu aux poudres. Raines n'a qu'une moyenne de .243 depuis le début de la saison, mais le gars qui le suit dans le rôle n'a pas vraiment contribué à l'attaque pour permettre aux gros canons de produire. Des trois joueurs utilisés pour frapper au deuxième rang, c'est Tom Foley qui s'est le mieux débrouillé jusqu'à présent avec une moyenne de .204. Dave

Martinez (.175) et Otis Nixon (.158) connaissent de bien mauvais débuts de saison.

■ Les lanceurs des Reds n'ont permis que 2,79 points mérités par match depuis le début de la saison, soit la deuxième meilleure moyenne de toute la ligue. Celle des lanceurs des Expos est de 3,50.

■ Spike Owen et Tom Foley se livrent une lutte acharnée pour les coups de circuit et la bagarre devrait durer toute l'année. Ils ont porté la guerre sur un autre front hier quand ils ont organisé un concours de miniputt dans le vestiaire avant le match. Foley l'a emporté facilement.

Ted Sator bientôt congédié?

Gilbert Perreault intéresse les Sabres

VICTORIEVILLE (PC) — Gilbert Perreault, qui a refusé l'automne dernier une invitation des Sabres à se rendre à Buffalo pour assister à une cérémonie visant à retirer son chandail, pourrait bientôt recevoir de son équipe une nouvelle offre qu'il pourra plus difficilement refuser.

Les Sabres suivent encore attentivement la carrière de la plus grande vedette de leur histoire, qui a annoncé sa retraite au début de la saison 1986-87. Ils s'intéressent maintenant au talent d'entraîneur de celui qui dirige les Tigres de Victoriaville en finale de la Ligue junior majeure du Québec.

« Je suis très impressionné par le travail que Gilbert a accompli ici, a déclaré Gerry Meehan, le directeur-gérant des Sabres, qui suit la série contre le Titan de Laval aussi bien pour observer le travail de Perreault que celui des candidats au prochain repêchage. Non seulement a-t-il mené son équipe à la grande finale, mais je ne cesse d'entendre de bonnes choses au sujet de la façon dont il contrôle et motive ses joueurs. Ce serait un mensonge de dire que nous n'avons pas son évolution à l'oeil ».

Meehan a reconnu que le statut de son entraîneur actuel, Ted Sator, était reconsidéré après l'élimination face aux Bruins de Boston.

« La plupart des critiques à son sujet sont venues à la suite de la série

contre les Bruins, a rappelé Meehan, mais beaucoup ont oublié le travail qu'il a accompli au cours des deux dernières années. Je n'en suis pas encore venu à la conclusion qu'un changement d'entraîneur s'imposait ».

Interrogé à savoir où alors se situait Perreault dans ses plans, Meehan a répondu que cela « dépend beaucoup de ses projets d'avenir. Veut-il déménager ?

« Victoriaville est sa ville natale, a-t-il ajouté. C'est une situation idéale pour lui, mais s'il a l'ambition d'aller plus loin, nous aimerions être tenus au courant ».

Mis au courant des déclarations de Meehan, Perreault a répondu qu'il était surtout préoccupé par la situation de son équipe, qui tirait de l'arrière 2-1 dans la série avant le match d'hier.

« Si des développements surviennent après la saison, j'écouterai probablement ce qu'ils ont à m'offrir. Mais je vais vous dire quelque chose : il me serait très difficile de quitter Victoriaville. Il est toujours possible de négocier, mais il m'en faudrait beaucoup pour partir d'ici ».

Quand il a signé un contrat d'un an avec les Tigres, il n'était pas certain d'aimer l'emploi, mais il croit maintenant qu'il pourrait diriger une équipe de la Ligue américaine ou nationale.

BASEBALL

Ligue nationale		Mardi		Aujourd'hui	
San Diego 1, Pittsburgh 0	(0-1), 19 h 05	San Francisco, Garretts	Baltimore, Harnisch (0-1)		
New York 2, Atlanta 1	(2-0) à St. Louis, Terry	(2-1), 20 h 35	à Oakland, Young		
Cincinnati 6, Montréal 1			(1-3), 15 h 15		
Los Angeles 4, Chicago 0			Chicago, King (1-3) à		
Houston 4, Philadelphie 0			Boston, Dopson (2-1),		
S. Francisco 4, St. Louis 0			19 h 35		
Hier		Mardi		New York, John (1-3) à	
Los Angeles 3, Chicago 1	Detroit 5, Seattle 2	Milwaukee 10, Minnesota 4	Kansas City, Gubicza		
San Diego 3, Pittsburgh 1	Boston 11, Chicago 0	Boston 11, Chicago 0	(1-1), 20 h 35		
New York 6, Atlanta 1	Texas 11, Cleveland 7	Kansas City 5, New York 3	Detroit, Hudson (0-0) en		
Cincinnati 6, Montréal 5	Oakland 3, Toronto 1	Baltimore 8, Californie 1	Californie, Blyleven		
St. Louis 3, S. Francisco 1	Baltimore 8, Californie 1	Texas 3, Cleveland 2	(2-1), 22 h 05		
Philadelphie à Houston	Texas 3, Cleveland 2	Milwaukee 12, Minnesota 0	Toronto, Flanagan (0-1) à		
Aujourd'hui		Hier		Seattle, Dunne (0-0),	
Los Angeles, Hershiser	Milwaukee 12, Minnesota 0	Boston 5, Chicago 4	New York à Kansas City		
(3-1) à Chicago, Maddux	Boston 5, Chicago 4	Toronto à Seattle	Baltimore à Oakland		
(0-3), 14 h 20	Toronto à Seattle	Baltimore à Oakland	Detroit en Californie		
San Diego, Whitson (2-2)	Detroit en Californie				
à Pittsburgh, Heaton					

LIGUE NATIONALE

Section Est				Section Ouest			
g	p	moy.	diff.	g	p	moy.	diff.
ST. LOUIS	9	8	.529	CINCINNATI	11	8	.579
PHILADELPHIE	10	9	.526	SAN FRANCISCO	11	9	.550
NEW YORK	10	9	.526	LOS ANGELES	11	9	.550
MONTRÉAL	10	11	.476	SAN DIEGO	12	10	.545
CHICAGO	9	10	.474	ATLANTA	10	12	.455
PITTSBURGH	8	12	.400	HOUSTON	9	12	.429

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est				Section Ouest			
g	p	moy.	diff.	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	10	9	.526	TEXAS	15	4	.789
MILWAUKEE	10	9	.526	OAKLAND	15	6	.714
BOSTON	9	9	.500	KANSAS CITY	12	7	.632
NEW YORK	8	11	.421	CALIFORNIE	10	10	.500
DETROIT	7	10	.412	MINNESOTA	9	10	.474
TORONTO	8	12	.400	SEATTLE	8	13	.381
CLEVELAND	7	12	.368	CHICAGO	7	13	.350



Les trappeurs

pb	cs	pp	cc	moy.
Aldre	20	2	1	100
Brooks	73	21	9	288
Fitzgerald	25	4	3	160
Foley	58	12	4	272
Galarraga	75	17	12	227
Garcia	44	11	5	250
Hudler	8	3	0	375
Johnson	11	4	0	364
Martinez	43	8	1	186
Nixon	39	6	4	154
Owen	51	12	7	235
Raines	73	19	10	260
Santovenia	52	12	6	231
Wallach	66	20	6	303

Les lanceurs

g	mi	pm	rab	mpm
Burke	1-1	.82	3	6 311
Gross	2-2	2.30	12	19 470
Harris	1-1	1.41	7	7 440
Hesketh	2-0	9.2	4	3 272
Holman	0-0	9.0	1	4 700
Johnson	0-3	17.2	14	1 133
Martinez	1-1	3.62	14	20 344
McGaffigan	1-1	12.2	5	3 555
Perez	0-2	31.0	12	23 348
B.Smith	2-0	19.0	4	6 189
Victrolas	préserées			
Burke	4	Hesketh, McGaffigan 1		

HOCKEY

Séries éliminatoires

(Séries quatre-de-sept)

Lundi

Montréal 3, Boston 2

Pittsburgh 4, Philadelphie 3

Mardi

Chicago 3, St. Louis 1

Calgary 4, Los Angeles 3

Mercredi

Montréal 3, Boston 2

Philadelphie 4, Pittsburgh 2

Jeudi

St. Louis 5, Chicago 4

Calgary 8, Los Angeles 3

Vendredi

Montréal 5, Boston 4

Pittsburgh 4, Philadelphie 3

Samedi

Chicago 5, St. Louis 2

Calgary 5, Los Angeles 2

Dimanche

Boston 3, Montréal 2

Philadelphie 4, Pittsburgh 1

Lundi

Chicago 3, St. Louis 2

(Chicago mène 3-1)

Calgary 5, Los Angeles 3

(Calgary gagne la série 4-0)

Mardi

Montréal 3, Boston 2

(Montréal gagne la série 4-1)

Pittsburgh 7, Philadelphie 7

(Pittsburgh mène 3-2)

Hier

Chicago à Philadelphie (19 h 35)

Vendredi

St. Louis à Chicago (20 h 35)

(si nécessaire)

Samedi

Philadelphie à Pittsburgh (19 h 35)

(si nécessaire)

Dimanche

Chicago à St. Louis (20 h 05)

(si nécessaire)

Une performance qui passera à l'histoire

«Il nous fallait gagner ce gros match»

— Mario Lemieux

PITTSBURGH (AP) — Il n'est pas risqué de dire que la combinaison la plus jouée hier par les partisans des Penguins à la loterie de la Pennsylvanie, qui a atteint un record de \$ 100 millions, était le numéro 66.

Les Penguins ont touché le gros lot il y a cinq ans quand ils ont fait de Lemieux le meilleur joueur de calibre junior depuis Wayne Gretzky, leur premier choix au repêchage des joueurs amateurs.

Mardi, Lemieux a offert une performance qui passera à l'histoire. Il a égalé des records de la Ligue nationale en marquant quatre buts à la première période, cinq au cours de la rencontre, et totalisé huit points quand les Penguins ont remporté la victoire, 10-7, contre les Flyers de Philadelphie.

« C'est la raison pour laquelle il est le meilleur joueur de hockey au monde », a dit l'aillier gauche Bob Errey.

Les Penguins peuvent accéder à la finale de la Conférence Prince-de-Galles pour la première fois en 22 ans depuis leur entrée dans la Ligue nationale en remportant ce soir le sixième match au Spectrum, où ils ont gagné trois de leurs quatre derniers matches.

Lemieux porte le numéro 66, le numéro inversé de Wayne Gretzky, et ce qu'il a fait contre les Flyers a renversé le monde du hockey.

« On ne s'attendait pas à cela », a dit le gardien des Flyers, Ron Hextall, qui a brisé son bâton dans le filet en signe de dégoût après que les Penguins eurent pris l'avance, 6-1, à la première période.

« Mario était blessé. On s'attendait à affronter une équipe différente parce que sans Mario, ce n'est pas la même équipe ».

Lemieux, ne semblant pas incommodé par sa blessure au cou subie lors du quatrième match, a réussi le tour du chapeau dans les premières 6.55 minutes de jeu et il avait déjà compté quatre buts alors qu'il restait 2:51 à jouer dans la première période. Gretzky a déjà réussi sept points dans un match.

Il a été dit que Lemieux ne pourra jamais être comparé à Gretzky, le meilleur joueur de hockey de sa génération, tant qu'il n'aura pas accompli ce que Gretzky a déjà fait lors des séries éliminatoires.

« Vous ne pouvez pas contenir Mario, a dit l'entraîneur des Penguins, Gene Ubriaco. Je ne l'ai jamais vu jouer aussi bien ».

« Après avoir été tenu en échec lors du quatrième match, il savait que les gens allaient commencer à douter de lui. Il avait l'impression de laisser tomber ses coéquipiers, mais

c'est à ce moment-là qu'il joue ses meilleurs matchs. Il aime entendre dire qu'il n'en fait pas assez ».

Lemieux, qui avait cinq points lors des quatre premiers matches, a décrit son jeu comme « moyen ».

« Mon travail consiste à compter des buts. C'était un match qu'il fallait gagner parce que nous ne voulions pas revenir au Spectrum avec un déficit de 3-2. C'était un gros match, pour l'équipe et pour la concession ».

À Pittsburgh, Lemieux représente la concession. Il a réussi 11 buts et obtenu sept passes pour un total de 18 points en neuf matches éliminatoires.

« Gretzky totalise 86 buts en séries éliminatoires. Ce sera difficile d'en faire autant », de dire Lemieux.

Il pense que les Penguins seront difficile à rattraper.

« La pression est du côté des Flyers maintenant ».

Début de